

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire
ANNEXE A
MODÈLE DE LETTRE AUX PARENTS/TUTEURS

Madame, Monsieur,

Les activités d'éducation physique, qu'elles soient intégrées au programme d'études ou menées en parallèle, donnent aux élèves l'occasion d'éprouver le sentiment de bien-être relié à la bonne forme et leur permettent de saisir l'importance de l'activité physique dans la vie quotidienne. L'activité physique est essentielle à la croissance normale et au développement sain de l'enfant. Les os et les muscles en croissance exigent non seulement une bonne nutrition mais aussi la stimulation qu'apporte l'exercice vigoureux. De plus, la participation active à des jeux et à des activités permet à l'élève d'acquérir la force, la confiance en soi et les habiletés nécessaires à une vie saine et active.

Chaque établissement doit privilégier certains volets du programme d'éducation physique et déterminer les activités particulières qui auront lieu dans le voisinage immédiat de l'école (p. ex. la course de fond et le patinage – éléments importants du programme d'éducation physique). Ces activités ne comprennent pas les excursions de ski alpin, sorties en autobus pour lesquelles on doit obtenir l'autorisation des parents ou des tuteurs. Sachez que votre enfant sera à l'extérieur des terrains de l'école pour participer à ces activités et que la surveillance des enfants sera assurée.

Chaque établissement doit donner des exemples d'activités intra-muros qu'il compte offrir aux élèves durant l'année scolaire.

AVIS SUR L'ÉLÉMENT DE RISQUE

Le risque de blessures fait partie de toute activité sportive. De par la nature même de certaines activités, l'élément de risque peut être plus grand. Les blessures peuvent aller d'entorses mineures aux blessures graves. Les éducatrices et éducateurs se soucient avant tout de la sécurité et du bien-être des élèves, et tous les efforts sont déployés afin de réduire au minimum les risques prévisibles qui font partie de l'activité physique.

Il est important que votre enfant prenne part aux activités du programme d'éducation physique en toute sécurité. À cette fin, nous faisons les recommandations suivantes :

- a) Subir un examen médical annuel.
- b) Porter une tenue appropriée (p. ex. T-shirt, short ou pantalon de survêtement, chaussures de course). Le port de bijoux pendants est interdit. Les bijoux qui ne peuvent être enlevés et qui posent un danger doivent être fixés par un ruban adhésif.
- c) Si un enfant ne peut enlever ses lunettes durant les cours d'éducation physique, lui faire porter une courroie à lunettes ou des verres incassables.
- d) Appliquer une crème solaire lors des activités à l'extérieur.
- e) Vérifier à la maison si l'équipement personnel devant être utilisé lors d'activités scolaires (p. ex. skis, patins, casques protecteurs) est en bon état.

Veillez remplir la fiche de renseignements médicaux ci-dessous, que votre enfant remettra à son enseignante ou à son enseignant. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **la responsable ou le responsable du secteur de l'éducation physique ou de l'éducation à la santé de votre école.**

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE A
FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX**

Nom de l'élève

Année

Enseignante ou enseignant

Je transmets aux autorités de l'école les renseignements suivants au sujet des antécédents médicaux de mon enfant en rapport avec sa participation aux programmes scolaires et intra-muros d'éducation physique.

1. Veuillez indiquer si votre fils/fille/pupille a déjà eu l'un des problèmes suivants : épilepsie, diabète, handicap orthopédique, troubles cardiaques, asthme, allergie. _____

malaises ou blessures à la tête ou au dos (durant les deux dernières années) _____

arthrite, rhumatisme, saignements de nez chroniques, étourdissements, évanouissements, maux de tête, épaule disloquée, hernie, articulations enflées, hypermobiles ou douloureuses, genoux instables ou bloqués _____

2. Quels sont les médicaments que votre enfant doit avoir à sa disposition au cours d'activités sportives? _____

Qui devrait les lui administrer? _____

3. Est-ce que votre fils/fille/pupille porte un bracelet médic-alerte _____ une chaîne de cou _____ ou une carte d'alerte médicale? _____

Si oui, précisez les renseignements qui y sont inscrits : _____

4. Est-ce que votre fils/fille/pupille porte des lunettes? _____ des lentilles cornéennes ? _____

5. Précisez tout autre renseignement médical qui pourrait exiger une modification des activités : _____

Par ma signature, je reconnais le bien-fondé de l'avis sur l'élément de risque qui figure plus haut.

Signature du parent/tuteur : _____ Date: _____

NOTA : Les renseignements fournis sur cette fiche sont recueillis conformément aux responsabilités de la division scolaire en matière d'éducation, énoncées dans la *Loi sur l'éducation* et ses règlements d'application. Ces renseignements sont protégés par *la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et ne serviront qu'aux fins de l'application de la politique du conseil scolaire en matière de gestion des risques. Pour toute question concernant ces renseignements, veuillez vous adresser à la directrice ou au directeur de l'école.

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire

ANNEXE B

ACTIVITÉS SPORTIVE, CONTENU DES TROUSSES DE PREMIERS SOINS

Contenu de la trousse gardée à l'école

Voici ce que doit contenir la trousse de premiers soins conservée au poste de secours attendant au gymnase.

a. Ciseaux

- 1 paire de ciseaux tout usage
- 1 pince à échardes

b. Bandages, pansements et ruban adhésif

- 48 bandages adhésifs, enveloppés séparément
- 2 rouleaux de ruban adhésif de 1,5 po de largeur
- 12 rouleaux de bande de gaze stérile de 1 po
- 48 compresses de gaze stérile (3 po sur 3 po)
- 8 rouleaux de bande de gaze de 2 po
- 8 rouleaux de bande de gaze de 4 po, enveloppés séparément
- 6 compresses stériles pour pansement compressif, enveloppées séparément
- 12 bandages triangulaires
- attelles de diverses tailles
- 2 rouleaux de rembourrage pour attelles
- 6 pansements adhésifs stériles (de type papillon)

c. Glace

- 1 sac à glace en caoutchouc ou encore sacs de plastique et accès à de la glace ou à une compresse de glace (si leur utilisation est permise).

d. Divers

- 1 manuel de secourisme (p. ex. de l'Ambulance Saint-Jean) petit format
- 15 petites serviettes antiseptiques
- 24 épingles de sûreté (petites et grandes)
- 2 pièce de 25 cents et une liste de numéros de téléphone (fixées à l'intérieur du couvercle de la trousse par du ruban adhésif)
- 1 cuvette, de préférence en acier inoxydable
- 6 paires de gants jetables
- 2 bandages de contention de 2 po
- 2 bandages de contention de 4 po
- 1 couverture accessible
- Masque R.C.R

Contenu typique de la trousse portative (activités hors de l'école)

a. Ciseaux

- 1 paire de ciseaux tout usage
- 1 pince à échardes

b. Bandages, pansements et ruban adhésif

- 12 bandages adhésifs
- 1 rouleau de ruban adhésif (1,5 po sur 5 verges)
- 1 rouleau de bande de gaze (2 po sur 5 verges)
- 3 compresses de gaze stérile (3 po sur 3 po)
- 2 bandages triangulaires
- 1 compresse stérile pour pansement compressif, en emballage individuel
- 3 pansements adhésifs stériles (de type papillon)

c. Glace

- 1 sac à glace en plastique Ziplock (9 po sur 12 po) et accès à de la glace
- 2 compresses de glace « instantanée » (si leur utilisation est permise).

d. Divers

- 5 petites serviettes antiseptiques (si leur utilisation est permise)
- 1 manuel de secourisme format poche
- 1 bandage de contention de 2 po
- 1 bandage de contention de 4 po
- 2 paires de gants jetables
- 2 pièce de 25 cents et une liste de numéros de téléphone (fixées à l'intérieur de la trousse par du ruban adhésif)
- Stylos et papier ou formule de rapport d'accident
- Masque R.C.R.
- autres articles selon la nature de l'activité (lotion contre les démangeaisons, trousse de bain oculaire, etc.).

Source : Programme de prévention et de soins des blessures sportives

À noter : Informer la monitrice ou le moniteur au sujet des élèves ayant des antécédents médicaux qui pourraient poser un problème de sécurité.

**Ligne directrice sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

ANNEXE B

ACTIVITÉS SPORTIVE, CONTENU DES TROUSSES DE PREMIERS SOINS

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire
ANNEXE C

PLAN DE MESURES D'URGENCE

Étant donné que toute activité physique présente un risque, la probabilité que survienne une blessure est élevée. Il est donc nécessaire d'établir un plan prévoyant les mesures à prendre en cas de blessure. Dans tout **plan de mesures d'urgence**, l'essentiel est de s'assurer que l'élève blessé recevra des soins professionnels le plus rapidement possible. Pour une intervention efficace et efficiente, on doit prévoir un **plan de mesures d'urgence**. (Ce plan doit prévoir un surveillant ou une surveillante de l'activité et une autre personne qui sera chargée de surveiller les élèves pendant que le surveillant ou la surveillante s'occupe de l'élève blessé.)

EXEMPLE DE PLAN DE MESURES D'URGENCE

Renseignements que vous devez connaître :

- 1) Emplacement de la trousse de premiers soins et voie d'accès.
- 2) Emplacement du téléphone et voie d'accès.
- 3) Numéros de téléphone des services ambulanciers et de l'hôpital (afficher ces renseignements près du téléphone).
- 4) Indications pour l'itinéraire le plus rapide jusqu'à l'hôpital le plus proche (afficher ces renseignements près du téléphone).
- 5) Moyen de transport et disponibilité.
- 6) Nom du ou des membres du personnel aptes à fournir de l'aide (CRC, etc.).

En cas de blessure :

- 1) Dès que vous vous approchez de l'élève blessé, prenez les choses en main et évaluez la situation.
- 2) Rappelez-vous la règle la plus importante concernant les soins aux blessés :

NE PAS DÉPLACER L'ÉLÈVE BLESSÉ.

SI L'ÉLÈVE NE PEUT LUI-MÊME BOUGER UN MEMBRE, NE PAS ESSAYER DE LE FAIRE POUR LUI.

- 3) Ordonnez aux autres élèves de ne pas s'approcher du blessé.
- 4) N'essayez pas d'enlever l'équipement du blessé.
- 5) Évaluez le degré de gravité de la blessure, puis décidez s'il y a lieu de demander des secours.
- 6) S'il n'y a pas lieu d'appeler l'ambulance, décidez des mesures à prendre pour transporter le blessé hors de l'aire de jeu.

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire
ANNEXE C

PLAN DE MESURES D'URGENCE

- 7) S'il y a lieu d'appeler l'ambulance :
 - a) demandez l'aide d'une autre personne (enseignante, enseignant, responsable de l'administration scolaire ou parent);
 - b) demandez-lui d'appeler une ambulance et de faire ce qui suit :
 - I. préciser qu'il s'agit d'un cas d'urgence;
 - II. préciser la nature de la blessure;
 - III. donner l'adresse précise et l'intersection importante la plus proche;
 - IV. donner le numéro de téléphone d'où provient l'appel;
 - V. confirmer auprès de la surveillante ou du surveillant responsable que l'appel a été fait et lui donner l'heure à laquelle l'ambulance devrait arriver;
 - VI. aller se poster à l'entrée de l'établissement et y attendre l'ambulance.
- 8) En attendant l'ambulance, surveillez attentivement tout signe de changement dans l'état du blessé et essayez de le réconforter jusqu'à l'arrivée des secours.
- 9) Ne laissez personne déplacer le blessé sans nécessité.
- 10) N'offrez rien à manger ou à boire au blessé.
- 11) Restez calme et parlez sans élever la voix.
- 12) À l'arrivée des ambulanciers, informez-les de la nature et des circonstances de l'incident ainsi que des mesures que vous avez prises. Vous pouvez également les mettre au courant des antécédents médicaux du blessé, si vous avez ces renseignements.
- 13) La surveillante ou le surveillant responsable ou un adulte désigné doit accompagner le blessé à l'hôpital pour le réconforter et informer le médecin des circonstances de l'incident et des antécédents médicaux du blessé.
- 14) IL FAUT CONTACTER LES PARENTS OU LES TUTEURS DE L'ÉLÈVE BLESSÉ le plus tôt possible.
- 15) Remplissez un rapport d'incident et transmettez-le à une ou un responsable du conseil scolaire ou de l'école.
- 16) Prévoyez des moyens de communication en cas d'urgence pendant une activité à l'extérieur de l'établissement (p. ex. un téléphone cellulaire, personne responsable, responsable suppléant).

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire
ANNEXE D

LA SÉCURITÉ DANS LES SALLES D'ACTIVITÉ

(lieux hors du gymnase utilisés pour les cours d'éducation physique, p. ex. salle de conditionnement physique, salle de musculation, hall, chapelle, salle de classe vide, cafétéria, salle de spectacle, sous-sol de l'école, etc.)

Suivre les recommandations suivantes lorsqu'on utilise une salle d'activité pour un cours d'éducation physique :

- 1) Les salles autres que le gymnase conviennent surtout aux activités d'une intensité mesurée telles que la danse aérobique, la gymnastique au sol, le conditionnement physique en circuit, le saut à la corde, la lutte, la danse, etc. Éviter d'y tenir des jeux de balle, le ballon chasseur et les jeux intenses dont le déroulement est continu (p. ex. jeux de poursuite, soccer et hockey en salle).
- 2) Lors des jeux d'équipe, interdire tout contact corporel.
- 3) Limiter le nombre des participantes et des participants à un cours d'éducation physique donné hors du gymnase, afin de ne pas compromettre la sécurité.
- 4) Si la salle d'activité est une aire ouverte, les autres élèves qui y circulent doivent contourner les participantes et les participants au cours d'éducation physique.
- 5) Planifier des exercices permettant un encadrement maximum.
- 6) Demander aux élèves de ne pas lancer d'objets au plafond, pour ne pas risquer de détacher des carreaux et des appareils d'éclairage ou de faire tomber la poussière.
- 7) S'efforcer de ne pas organiser d'activités à proximité de fontaines, d'estrades ou de vitrines. Délimiter l'aire d'activité de manière à laisser une « zone de sécurité » d'au moins 1 m autour de la salle; à cette fin, utiliser des cônes, dans la mesure du possible.
- 8) Prendre les précautions qui s'imposent pour empêcher que des portes ne s'ouvrent pas dans l'aire de jeu.
- 9) Interdire aux élèves de se livrer à une activité exigeant une surveillance visuelle constante ou une surveillance sur place pendant que l'enseignante ou l'enseignant va chercher du matériel au gymnase ou dans une salle d'entreposage.
- 10) S'assurer au préalable que le revêtement de sol convient à l'activité prévue (p. ex. qu'il n'est pas glissant à cause de l'eau ou de la poussière) et que la salle choisie ne comporte pas d'obstacles (p. ex. matériel et meubles).

Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire
ANNEXE D

LA SÉCURITÉ DANS LES SALLES D'ACTIVITÉ

(lieux hors du gymnase utilisés pour les cours d'éducation physique, p. ex. salle de conditionnement physique, salle de musculation, hall, chapelle, salle de classe vide, cafétéria, salle de spectacle, sous-sol de l'école, etc.)

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION - GYMNASSE**

Chaque établissement doit élaborer une méthode d'inspection périodique et de suivi. Voici un modèle de liste de vérification.

NOM DU LIEU : _____

Date d'inspection : _____ Heure : _____ Inspecté par : _____

ÉLÉMENT À INSPECTER	CONFORMITÉ		OBSERVATIONS / MESURES DE SUIVI
	OUI	NON	
GYMNASE • Pas de meubles, de boîtes ou de matériel « entreposés » le long des murs et dans les coins			
PLANCHER • Pas d'obstacles			
• Bonne adhérence			
• Pas d'obstacles pouvant faire trébucher ou glisser les élèves			
• Ancrages recouverts de tampons affleurants			
• Plaques d'ancrage bien fixées; crochets et plaques affleurants			
ACCÈS • Pas d'obstacles			
• Pas de bouton de porte ou de poignée saillant du côté du gymnase			
• Portes s'ouvrant vers l'extérieur du gymnase			
ESCALIERS • Pas d'obstacles			
• Dessus des marches en bon état			
• Rampes solidement fixées			
• Pas de clous saillants, de fissures ou d'éclats			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION - GYMNASÉ**

PLAFOND • Carreaux en bon état; grilles protégeant les appareils d'éclairage en bon état			
MURS • S'ils sont trop dangereux, les prises, les commutateurs, les grilles à registre, etc. doivent être soit rembourrés, soit affleurants. • Pas de clous ou de crochets saillants			
PANIER DE BASKET-BALL • Panneaux en bon état • Câbles et attaches des panneaux solidement fixés au mur • Anneaux solidement fixés et horizontaux • Bandes Velcro murales en bon état (pour y fixer les tapis) • Treuils situés ailleurs que directement en dessous des panneaux fixés au mur			
BARRES DE TRACTION • Solidement fixées au mur • Pièces réglables en bon état			
PANNEAUX À CHEVILLES • Solidement fixés au mur • Trous et chevilles en bon état			
PORTIQUES D'ESCALADE REPLIABLES • Solidement fixés au mur • Câbles, poulies, goupilles de sécurité et attaches en bon état • Goujons, échelons et échelles sans fissures ni éclats			
SALLE D'ENTREPOSAGE • Plancher propre; centre de la salle dégagé • Articles rangés sur des étagères identifiées • Poteaux de volley-ball fixés au mur (s'ils sont entreposés à la verticale) pour les empêcher			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION - GYMNASÉ**

de tomber			
MATÉRIEL DE SECOURS			
• Trousse de premiers soins garnie et facilement accessible			
• Affichage des numéros de téléphone en cas d'urgence			
• Accès facile à un téléphone ou à une ou un responsable (par interphone)			
• Panneaux lumineux et enseignes de SORTIE en bon état			
BANCS			
• Dessus et pieds sans fissures ni éclats			
• Boulons et vis solidement fixés			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION : MATÉRIEL DE GYMNASE**

Chaque établissement doit élaborer une méthode d'inspection périodique et de suivi. Voici un modèle de liste de vérification.

NOM DU LIEU :

Date d'inspection : _____ Heure : _____ Inspecté par : _____

ÉLÉMENT À INSPECTER	CONFORMITÉ		OBSERVATIONS / MESURES DE SUIVI
	OUI	NON	
POTEAUX DE VOLLEY-BALL			
<ul style="list-style-type: none"> • Plaques au sol de niveau avec le plancher • Crochets, poulies et rochet en bon état 			
<ul style="list-style-type: none"> • Poteaux fixés au mur (s'ils sont entreposés à la verticale) pour les empêcher de tomber 			
FILET DE VOLLEY-BALL			
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de brins exposés sur le dessus, ni de câbles effilochés le long des poteaux 			
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de déchirures ni de trous 			
BADMINTON			
<ul style="list-style-type: none"> • Raquettes en bon état, sans éclats 			
SAUT EN HAUTEUR			
<ul style="list-style-type: none"> • Poteaux et attaches des bases en bon état 			
<ul style="list-style-type: none"> • Tapis du sautoir portatif en bon état 			
<ul style="list-style-type: none"> • Matelas en mousse du sautoir portatif en bon état 			
<ul style="list-style-type: none"> • Barres transversales recouvertes de ruban adhésif et sans fissures ni éclats 			
TAPIS			
<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppes sans déchirures ni signes d'usure 			
<ul style="list-style-type: none"> • Mousse en bon état 			
<ul style="list-style-type: none"> • Attaches Velcro en bon état 			
PLANCHES ROULANTES			
<ul style="list-style-type: none"> • Roulettes solidement fixées 			
<ul style="list-style-type: none"> • Planches sans fissures ni bords endommagés 			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION : MATÉRIEL DE GYMNASSE**

CHARIOTS POUR BALLONS			
• Roulettes en bon état			
• Pas de bords tranchants			
SOFT-BALL			
• Bâtons en bois sans fissures et offrant une bonne prise			
GYMNASTIQUE - CHEVAL ALLEMAND ET CHEVAL-SAUTOIR			
• Rembourrage et revêtement sans déchirures ni signes d'usure			
• Rembourrage suffisant pour amortir les impacts			
• Montants intérieurs solides			
• Appareils sans fissures ni éclats			
• Écrous, boulons et vis bien serrés			
PLATE-FORMES D'APPEL			
• Appareils sans éclats; dessus et piètement en bon état			
• Ressorts en bon état			
• Pieds protège-sol en bon état			
PANIER DE BASKET-BALL			
• Anneaux sans fissures ni déformations			
HOCKEY-BALLE, HOCKEY EN SALLE			
• Buts : points de soudage et cadre en bon état			
• Bâtons en bois pour hockey en salle sans éclats			
• Bâtons en plastique pour hockey-balle sans fissures, ni bords ou bouts endommagés			
• Palettes solidement fixées aux bâtons			
GRADINS			
BUTS DE HANDBALL			
CORDES À GRIMPER, FILET DE CARGO, ESPALIER MOBILE			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION : INSTALLATION EXTÉRIEURES**

Chaque établissement doit élaborer une méthode d'inspection périodique et de suivi. Voici un modèle de liste de vérification.

NOM DU LIEU : _____

Date d'inspection : _____ Heure : _____ Inspecté par : _____

ÉLÉMENT À INSPECTER	CONFORMITÉ		OBSERVATIONS / MESURES DE SUIVI
	OUI	NON	
SENTIERS ET SURFACES DE JEU			
• Revêtements d'asphalte bien nivelés et sans trous			
• Pelouse et terre battue sans trous ni ornières			
• Pas de débris de verre, de canettes, de roches, d'excréments d'animaux, etc.			
• Sol bien drainé			
• Pas d'obstacles (fondations exposées, racines, etc.)			
ESCALIERS			
• Pas d'obstacles			
• Dessus des marches en bon état			
• Rampes solidement fixées			
• Pas de clous saillants, de fissures ou d'éclats dans les parties en bois			
NIDS D'ABEILLES OU DE GUÊPES			
• Pas de nids d'abeilles ou de guêpes			
CLÔTURES MÉTALLIQUES			
• Pièces de serrage et attaches solidement fixées			
• Treillis sans jeu et solidement fixé au cadre			
• Pas de trous dans les clôtures ou au niveau du sol			
• Ancrages de sol stables, en bon état et recouverts de façon sécuritaire			
• Montants sans corrosion			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION : INSTALLATION EXTÉRIEURES**

BANCS ET TRIBUNES			
• Pas de clous saillants, de fissures, d'éclats et de pourriture dans le bois			
• Ancrages de sol en bon état et recouverts de façon sécuritaire			
FILET D'ARRÊT (SOFT-BALL)			
• Treillis, pièces de serrage et attaches solidement fixés			
• Treillis sans jeu et solidement fixé au cadre			
• Pas de trous dans le treillis et au niveau du sol			
• Ancrages de sol stables, en bon état et recouverts de façon sécuritaire			
• Montants sans corrosion			
TERRAIN DE SOFT-BALL			
• Sol horizontal et bien drainé			
• Pas de trous, d'ornières, de déchets ou d'excréments d'animaux			
BUTS DE SOCCER			
• Cadre sans pièces en saillie (PROÉMINENCES)			
• Ancrages de sol stables, en bon état et recouverts de façon sécuritaire			
• Montants sans corrosion			
TERRAIN DE SOCCER			
• Sol horizontal et bien drainé			
• Pas de trous, d'ornières, de déchets ou d'excréments d'animaux			
PANIER DE BASKET-BALL			
• Panneaux en bon état			
• Anneaux solidement fixés et en rectitude horizontale			
• Ancrages des poteaux stables, en bon état et recouverts de façon sécuritaire			
• Poteaux sans corrosion			

**Ligne directrices sur la sécurité en éducation physique et dans les écoles Manitobaines
Niveaux jeune enfance, intermédiaire et secondaire**

**ANNEXE E
LISTE DE VÉRIFICATION : INSTALLATION EXTÉRIEURES**

TERRAIN DE BASKET-BALL			
• Sol horizontal et bien drainé			
• Pas de trous, d'ornières, de déchets ou d'excréments d'animaux			
OBSTACLES DANGEREUX DANS LA COUR D'ÉCOLE			
• Pas d'arbres, de racines exposées, de poteaux, de ruisseaux ou d'autres dangers naturels			
• Le personnel et les élèves sont prévenus de tous les obstacles dangereux.			
• Panneaux d'avertissement et barrières de sécurité (là où c'est nécessaire)			
• Les élèves sont informés des règles de jeu sûres (là où il y a des obstacles dangereux).			
DIVERS			
•			
•			
•			